



Service de lutte contre la pauvreté,  
la précarité et l'exclusion sociale

Steunpunt tot bestrijding van armoede,  
bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Dienst zur Bekämpfung von Armut, prekären  
Lebensumständen und sozialer Ausgrenzung

## Contribution au Forum pour la Transition Juste

---

**9 décembre 2022**

Le 23 septembre 2022, la ministre fédérale du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal, Zakia Khattabi, a lancé la première phase du Forum pour une transition juste. Une lettre et un questionnaire ont été envoyés à 125 organisations de la société civile en Belgique. L'objectif de ce questionnaire était de demander à la société civile organisée de la Belgique de soumettre, à partir du terrain et de différentes perspectives, ses expériences, ses idées, ses préoccupations et ses souhaits, en partant du terrain et de différentes perspectives, pour une politique de transition juste. Les contributions recueillies visent à préparer la phase 2 du Forum, une phase collective où certains thèmes prioritaires seront approfondis lors de plusieurs tables rondes.

Voici les réponses du Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale au questionnaire.

### 1. Que signifie la transition juste pour vous?

Une transition juste est une transition qui atteint les objectifs fixés pour vivre dans les limites planétaires et ce, d'une manière juste, c'est-à-dire en ne laissant personne de côté. Pour ce faire, l'accent devrait être mis selon nous sur le respect des droits humains, la bonne gouvernance et la participation de tous les groupes de population, y compris les plus vulnérables, en particulier les personnes en situation de pauvreté et de précarité. C'est d'ailleurs le leitmotiv de l'agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies : 'to leave no one behind'.

### 2. Quels risques peuvent survenir à cause du changement climatique et d'autres crises écologiques telles que la perte de biodiversité, la pénurie de ressources, la pollution environnementale, la sécheresse, les inondations, etc. pour les intérêts que vous représentez ?

Les évolutions climatiques et environnementales font ressortir avec force les inégalités existantes. Face à ces changements, on observe, en particulier pour les personnes en situation de pauvreté ou de

précarité, une aggravation des problèmes sociaux, une augmentation de la pauvreté et de l'exclusion, une diminution de l'effectivité des droits humains, etc.

Déjà à l'heure actuelle, les personnes en situation de pauvreté sont davantage exposées aux changements environnementaux et à la pollution que les autres groupes de la population. Cela s'est par exemple vérifié lors des inondations de 2021 ainsi que lors des vagues de chaleur de ces dernières années. Les personnes en situation de pauvreté sont souvent les premières à subir les conséquences des changements climatiques et environnementaux, sans disposer des leviers pour s'en protéger. Une mauvaise santé peut également les rendre plus sensibles à ces chocs. Or, rappelons que proportionnellement, les personnes en situation de pauvreté contribuent moins à la pollution de l'environnement et émettent moins de CO<sup>2</sup> que les autres, et sont dès lors moins responsables du réchauffement climatique, ce qui constitue une injustice supplémentaire.

En outre, elles ne bénéficient pas, ou à peine, des politiques orientées vers la durabilité. De nombreuses mesures politiques encourageant un comportement écologique et un mode de vie durable sont conçues de sorte qu'elles bénéficient plus aux citoyens plus aisés. Dans le même temps, les mesures qui dissuadent tout comportement polluant ou énergivore touchent proportionnellement beaucoup plus les personnes en situation de pauvreté. En matière d'énergie par exemple, les personnes en situation de pauvreté n'ont pas la possibilité de faire la transition vers les sources d'énergie non fossiles et sont fortement impactées par la crise énergétique actuelle.

### 3. Quels sont les secteurs, les entreprises, les travailleuses et travailleurs, et les individus les plus menacés durant la transition ? Pourquoi ?

Il est aujourd'hui démontré que les inégalités environnementales perpétuent et renforcent les inégalités sociales : les personnes en situation de pauvreté et de précarité sont les premières et les plus touchées, tout en n'ayant peu ou pas les moyens de se protéger ou de s'adapter. Elles sont également victimes des effets Matthieu des mesures politiques, principe selon lequel certaines mesures politiques sont systématiquement plus utilisées par les groupes plus aisés de la population, tandis que les personnes en situation de pauvreté n'y accèdent pas ou beaucoup moins.

Un certain nombre de ces inégalités ne sont que trop bien connues et peuvent constituer des freins importants pour une transition juste. En matière de santé, les écarts touchant à l'espérance de vie en bonne santé restent interpellants (sur base du niveau d'instruction, les inégalités en espérance de vie sans limitation d'activité sont de 8,3 années<sup>1</sup>). En matière de digitalisation, les dernières statistiques évaluent la fracture numérique à 40% en Belgique<sup>2</sup>. Le risque d'exclusion est donc très important.

---

<sup>1</sup> Pour des chiffres concrets, voir la rubrique [faits et chiffres](#) sur le site web du Service de lutte contre la pauvreté, fiche: Existe-il des inégalités sociales de santé ?

<sup>2</sup> Fondation roi Baudouin (2022). [Baromètre de l'inclusion numérique](#), Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2022. Voir aussi la rubrique [faits et chiffres](#) sur le site web du Service de lutte contre la pauvreté, fiche: Peut-on vraiment parler de fracture numérique ?

4. Selon vous, quelles mesures les gouvernements de ce pays devraient-ils absolument prendre pour garantir que la transition vers une économie et une société durables soit équitable ?

La politique climatique - et la mise en œuvre des objectifs de développement durable – doit voir sa dimension sociale renforcée, pour permettre aux personnes en situation de pauvreté de voir leur situation s’améliorer. Ne laisser personne de côté signifie que la lutte contre la pauvreté doit être au cœur de la politique de durabilité.

Les différents gouvernements du pays - mais aussi tous ceux qui mettent en place des initiatives pour plus de durabilité - devraient systématiquement utiliser les situations de pauvreté comme point de départ et pierre d’angle de la réalisation des droits fondamentaux de chacun. Cela peut se faire, par exemple, en évaluant, dès son élaboration (évaluation ex ante), l’impact possible d’une politique ou d’une mesure sur les personnes en situation de pauvreté, afin de les ajuster si nécessaire. Il est essentiel d’impliquer les personnes et les différentes parties prenantes à ce processus.

Les rapports ‘[Durabilité et pauvreté](#)’ et ‘[Solidarité et pauvreté](#)’ du Service de lutte contre la pauvreté reprennent différentes voies vers une société plus juste et plus durable. Plusieurs ‘chemins’ sont ainsi développés :

- la responsabilité de l’Etat en matière de durabilité, notamment les obligations positives et négatives des pouvoirs publics de réaliser les droits humains et les objectifs de développement durable pour leurs citoyens ;
- une politique visant l’effectivité des droits grâce notamment à l’accès à la justice et la lutte contre le non recours au droit ;
- une bonne gouvernance à long terme, qui met l’accent sur la coopération entre les niveaux de pouvoir, la réalisation d’évaluations ex ante et ex post et l’automatisation des droits ;
- le soutien aux acteurs et initiatives du changement, avec un point d’attention sur la participation des personnes en situation de pauvreté et le rôle des autorités pour y arriver ;
- la participation des personnes en situation de pauvreté dans les processus politiques ;
- une fiscalité juste, qui lutte contre l’extrême richesse et permet des contributions et une redistribution équitables, notamment pour financer une politique de durabilité équitable et des services publics de qualité.

5. Selon vous, qu'est-ce qui doit être accompli à la fin de la Conférence nationale sur la transition juste pour que l'on puisse parler de succès ?

Une politique ambitieuse en matière de durabilité et de lutte contre la pauvreté exige une coopération forte, non seulement sur le terrain, mais aussi et surtout entre les acteurs politiques de tous les niveaux de pouvoir et de tous les domaines de compétence. Cette Conférence pour une transition juste est l’occasion de se réunir et d’élaborer une politique combinant durabilité et pauvreté, afin de ne laisser personne sur le bord de la route.

Pour ce faire, il nous paraît essentiel de s'appuyer sur les forces et les contributions existantes (tables rondes sur le climat, Agenda 2030 des Nations Unies avec les SDG et le Voluntary National Review, etc), de veiller à une participation effective des personnes en situation de pauvreté et d'aboutir à des actions concrètes.

Nous espérons enfin que la Conférence pour une transition juste pourra porter des messages au niveau européen ou international (dans le cadre de la présidence de Belgique de l'UE).

## 6. Avez-vous connaissance de pratiques inspirantes en matière de transition juste, en Belgique ou à l'étranger, dans votre secteur ou d'autres secteurs ?

Il existe de nombreuses initiatives intéressantes, chacune à leur échelle. Plusieurs exemples sont cités dans les rapports bisannuels '[Durabilité et pauvreté](#)' et '[Solidarité et pauvreté](#)' du Service de lutte contre la pauvreté, comme le développement de – et le soutien à- l'économie sociale. Cette dernière permet en effet la création d'emplois de qualité et durables, en particulier pour les personnes qui éprouvent des difficultés sur le marché du travail.

En matière de participation et de bonne gouvernance, on peut citer :

- l'organisation d'une Conférence interministérielle sur la lutte contre la pauvreté, comme le prévoit l'Accord de coopération relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté. Il s'agit d'un signal fort témoignant de la volonté des différents gouvernements de travailler ensemble dans la lutte contre la pauvreté ;
- la concertation organisée dans le cadre de l'élaboration des rapports bisannuels du Service de lutte contre la pauvreté. Cette concertation rassemble des personnes en pauvreté, leurs associations et divers autres acteurs. Elle permet notamment d'inviter autour de la table des personnes d'habitude rarement impliquées dans les différentes discussions, plateformes et initiatives concernant l'avenir de la planète et de ses habitants ;
- en matière de lutte contre le non-recours aux droits, les analyses systématiques sur le recours et non-recours aux mesures. Voir l'exercice de l'[Analyse du recours et du non-recours au Hello Belgium Railpass](#) réalisée par le Service de lutte contre la pauvreté.

## 7. Voulez-vous exprimer des points d'attention ou des remarques particulières en vue d'une politique de transition juste ?

Publications du Service de lutte contre la pauvreté en lien avec la transition juste :

- Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2019). [Durabilité et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques - Rapport bisannuel 2018-2019](#), décembre 2019.

- Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2021). [Solidarité et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques - Rapport bisannuel 2020-2021](#), décembre 2021.
- Van Hootegem Henk et de Vaal David (2022). [Hoe een rechtvaardige fiscaliteit een wapen tegen armoede is](#). Dans: *De gids op maatschappelijk gebied*, n° 9, pp. 46-53.
- Bauler T., Calay V., Fransolet A., Joseph M., Laurent E. (2021). [La transition juste en Europe: mesurer pour évoluer – Cahier de prospective de l'IWEPS N°6](#), Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, Namur, octobre 2021.
- Blanckaert Christophe et Van Hootegem Henk (2021). [Penser l'après-inondations en ne laissant personne sur le bord du chemin](#) (carte blanche). Dans: [Le Vif](#) (édition numérique) et [La Libre](#) (édition numérique), 10 août 2021.
- Communiqué de presse à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère – [Justice sociale et environnementale : même combat!](#), 17 octobre 2020.
- Joseph Mélanie et Stroobants Veerle (2020). [Is iedereen mee? Dé vraag voor een duurzame toekomst](#). Dans : *Viewz*, 2020/3, 15 septembre 2020, pp. 18-22.
- Van Hootegem Henk et Morel Thibault (2020). [Politique climatique et lutte contre la pauvreté : une même urgence!](#) Dans: *CPAS+*, n° 05, mai 2020, pp. 10-11.
- Joseph Mélanie et Stroobants Veerle (2020). [Klimaat en armoede, een kwestie van mensenrechten!](#) Dans: *De gids op maatschappelijk gebied*, n° 3, pp. 31-37.
- Morel Thibault et Stroobants Veerle (2020). [Klimaat en armoede zijn twee kanten van dezelfde uitdaging die dringend aangepakt moet worden](#). Dans: *Knack*, 17/02/2020.